MAI - JUIN 2014

Le magazine de Nogent-sur-Oise

NOGENT le mag

N°213

p 7
L'OMCE lance sa nouvelle saison

p 8
Dossier : C³
Les témoignages

p 10
Réforme des rythmes scolaires

PAGE 23
Retrouvez les photos «Invitez vos voisins»

www.nogentsuroise.fr

Ville de Nogent-sur-Oise

Nogent, vivre vraiment !

Serment de jumelage entre la France et l'Italie

Ce nouveau jumelage de l'autre côté des Alpes

À l'unanimité, les 2 conseils municipaux de Nogent-sur-Oise et Fucecchio ont voté pendant leurs conseils municipaux respectifs l'accord de jumelage entre les deux villes.
Le 26 avril, une délégation italienne s'est déplacée à Nogent-sur-Oise. À cette occasion, les 2 villes ont signé un serment de jumelage, officialisant la coopération déjà entamée depuis quelques années. L'an prochain, c'est aux élus nogentais et à l'association Nogent-Italie de faire le déplacement inverse pour signer à leur tour ce serment. À l'heure du renouvellement des représentants au parlement européen et à un moment où il est de bon ton de critiquer l'Europe, ce jumelage est un bel exemple de coopération entre deux peuples et de volonté de dépassement des frontières.

Village de Fomopéa au Cameroun

Mieux connaître le village de Fomopéa et sa culture

Pour la première fois, une soirée est organisée par l'association Action Nord Sud Nord autour de la culture de Fomopéa. **Samedi 5 juillet, au château des Rochers**, la «soirée des Fomopéa» se déroule en deux temps : tout d'abord une conférence de 16h à 18h sur un symbole de cette région : les funérailles en Région Bamiléké proposée par Joseph Kouakam et le Dr Foutchouang, puis à partir de 20h un repas, sur inscription.
La Ville de Nogent-sur-Oise coopère avec le village de Fomopéa dans le cadre du projet «eau pour la vie».

Renseignements et inscription pour le repas :
Joseph Kouakam
06 37 16 24 66
joseph.kouakam54@orange.fr
Tarif : 15€ pour le repas

Ils commémorent ensemble le centenaire de 14-18

Les Allemands de Gersthofen et les Français de Nogent-sur-Oise se sont réunis pour déposer une gerbe en commun à Saint-Quentin dans un cimetière allemand, à l'occasion du centenaire de la Première Guerre Mondiale.
Les Gersthofeners étaient en visite à Nogent-sur-Oise du 29 mai au 1er juin. Hébergés dans les familles, ils ont également pris part à la vie et l'animation nogentaises : ils ont participé à la soirée Invitez vos voisins.

Améliorer votre anglais

L'association Nogent/Beverley vous propose des cours d'anglais à partir du mois de septembre à raison d'une heure par semaine le samedi matin, pour deux niveaux. De 10h à 11h niveau intermédiaire et de 11h à 12h niveau débutant.

Renseignements :
Dominique Petit
alaindomi@gmail.com

Editorial

Dans le dossier de votre bimestriel, vous pourrez faire connaissance avec l'ensemble des membres du Conseil de Coopération Citoyenne.

En effet, la mise en place de cette assemblée coopérative dite «C³» a pour objectif de conjuguer démocratie représentative et démocratie participative. C'est une formule innovante et audacieuse ! Ce conseil permet à des citoyens de s'impliquer dans la vie de la cité. Ils travailleront de concert avec les conseillers municipaux au sein de comités regroupés par thématique. Cette assemblée de 33 membres sera force de proposition sur différents dossiers concernant la ville.

De même, une information importante sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires vous est proposée dans les pages éducation. Un travail de concertation a été organisé pour la réalisation et l'organisation de cette réforme, pour laquelle nous avons tenu compte des suggestions et propositions de la communauté éducative nogentaise.

En attendant, une lettre de la mairie vous présentera prochainement l'ensemble des activités de l'été. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour la troisième édition de Nogent à la mer.

Je vous souhaite un été de détente et de vitalité.

Jean-François Dardenne
Maire de Nogent-sur-Oise
Conseiller régional de Picardie

Retrouvez en dernières pages les images du Forum de l'enfance et de la soirée «Invitez vos voisins»

SOMMAIRE

04 **Événements**
Nouveaux Nogentais

04 **Intercommunalité**
Elections du Syndicat Mixte
Nouvel exécutif de la CAC

05 **Action économique**
Taxi de luxe
Délégataire du Centre d'Affaires du Sarcus

06 **Associations**
En route vers l'Histoire
Recherche bénévoles
Les sports handi à Nogent-sur-Oise

07 **Culture**
La saison de l'OMCE
Publication de Nogentais

08 **Dossier : le C³**

10 **Éducation**
Le nouveau rythme scolaire
Kiosque Famille
Lycée Marie Curie

12 **Agenda**

14 **Jeunesse**
Des centres de loisirs le mercredi
Des Nogentaises à Londres

15 **Sports**
La saison du Full Contact
Tournoi du 21 juin
Récompenses aux athlètes
Les U15 remportent le tournoi

16 **Intergénération**
Fête des grands-parents
Séances de gym douce

16 **Tranquillité publique**
Déloger les résidents intempestifs
Fourrière : fluidifier les rues

17 **Travaux**
Chauffage urbain

17 **Citoyenneté**
Des pigeons capturés

18 **Vie de quartier**
Nettoyage à la Grande Cavée
Un flyer usurpateur
18e brocante des Fonds

18 **Etat civil**

19 **Vie municipale**

20 **Expression politique**

22 **Nogent en images**

Nogent sur Oise — Mai / Juin 2014

Directeur de la publication : Jean-François Dardenne
Direction communication : Marie-Noëlle Potier et Roxane Alarçon
Rédaction : Carolyn Lor
Conception graphique : Carolyn Lor et David Cuissard
Photographies : Olivier Duflot et Marie-Noëlle Potier
Édition et impression : Imprimerie RAS
Distribution : Danièle Mangili
Dépôt légal à parution. **Tirage :** 9 000 exemplaires

Accueil des nouveaux Nogentais

Ils auraient pu être accueillis par une citation d'Albert Camus : « En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout. » Ils ont fini par s'installer à Nogent-sur-Oise. Les nouveaux arrivants à Nogent-sur-Oise ont été reçus samedi 10 mai à la Médiathèque. Après avoir découvert les principales manifestations au travers d'un film, les nouveaux Nogentais se sont vus présentés les atouts de la ville par les élus et les représentants des associations.

Les nouveaux Nogentais attentifs à la présentation des services de la Ville

Vos évènements de l'été dans la prochaine Lettre de la mairie

Retrouvez tous vos évènements de l'été dans votre Lettre de la mairie n°22, spéciale festivités d'été.

Le Syndicat Mixte élit son nouveau président

Le Syndicat mixte du Parc d'Activités Multi-Sites de la Vallée de la Brèche a procédé au renouvellement de ses membres. Alain Boucher, maire de Monchy-Saint-Eloi, succède à Jean-Marie Delaporte au poste de Président du Syndicat Mixte.

Le Syndicat Mixte regroupe les villes de Nogent-sur-Oise, Laigneville, Monchy-Saint-Eloi et Mogneville. Son but initial était de permettre à l'entreprise Montupet d'assurer son développement dans l'agglomération. Aujourd'hui c'est un établissement public qui gère un parc d'activités constitué de plusieurs zones.

Le nouvel exécutif de la CAC

Les nouveaux conseillers communautaires ont élu jeudi 10 avril le nouvel exécutif de la CAC (Communauté d'Agglomération Creilloise) :

Le président sortant Jean-Claude Villemain
a été réélu président de la CAC.

Les vice-présidents élus sont les suivants :

1er Vice-président : Gérard WEYN
2e Vice-président : Jean Pierre BOSINO
3e Vice-président : Hervé ROBERTI
4e Vice-président : Eric MONTES
5e Vice-président : Philippe MASSEIN
6e Vice-président : Abdelkrim KORDJANI
7e Vice-présidente : Nellie ROCHEX
8e Vice-président : Karim BOUKHACHBA

Les Nogentais Hervé Roberti et Nellie Rochex siègent donc en tant que vice-présidents. Les autres conseillers communautaires nogentais sont : Jean-François Dardenne, Dominique Lelong, Jean-Baptiste Rieunier, Valérie Lefèvre, Jallal Chouaoui, Marie-Dominique Bindault, Rehman Qureshi, Claude Robert et Mélanie Honorez.

Jean-François Dardenne a fait le choix volontaire de ne pas «cumuler» les fonctions de Maire et Vice-président de la CAC.

Quand Nogent-sur-Oise innove...

Cédric Godard, Nogentais

En quoi cette Tesla Model S est-elle écologique ?

Elle ne provoque aucun rejet de CO_2, elle est 100% électrique, ce n'est pas une hybride. Il n'y a pas de pot d'échappement, pas d'huile moteur puisque pas de moteur.

C'est aussi une voiture de luxe...

Il y a effectivement de nombreux gadgets : les radios du monde entier, internet et la télévision dans le véhicule. Des caméras sont installées à l'extérieur, elles fonctionnent pendant la conduite, les clients peuvent donc voir différents angles de route. Ce sont des sièges gonflables, qui épousent la forme du corps. Il y a deux très grands coffres, un à l'avant, un à l'arrière, puisqu'il n'y a pas de moteur.

Les clients doivent-ils alors payer des courses plus chères ?

Absolument pas. Les tarifs sont les tarifs préfectoraux, qui sont les mêmes pour tous les taxis. Le prix de la voiture est amorti avec les économies de gasoil et d'entretien réalisées.

Quelle clientèle avez-vous ?

J'ai gardé mes clients habituels. J'ai beaucoup de transports vers les centres hospitaliers. Mon secteur s'avère essentiellement l'Oise, un peu la Somme et Paris aussi. J'aimerais désormais développer une clientèle autour des grands hôtels du coin et des golfs.

Un taxi de luxe et 100% électrique pour le même prix

Ecologique, confortable et innovant. C'est ainsi que Cédric Godard définit son choix de voiture pour son outil de travail. Une Tesla Model S. 4,4 secondes de 0 à 100 km/h.
Cédric Godard est Nogentais et chauffeur de taxi. Jusque là, il voyagait en volvo diesel. Il a franchi le pas et est passé à une voiture 100% électrique. Seulement, il avait besoin d'une grande autonomie de kilomètres. La seule voiture électrique proposant cet avantage est la Tesla Model S : il peut rouler 500 km sans recharger. Cédric fait partie des 4 taxis en France qui ont fait ce choix innovant. Le prix de ce petit bijou luxueux et écologique : 95 000€.

Renseignements :
www.groupementaxisoise.com

BGE Picardie, délégataire de service public du Centre d'Affaires et d'Innovation Sociale du Sarcus

Le Centre d'Affaires et d'Innovation Sociale du Sarcus tient son gestionnaire depuis le Conseil Municipal du 11 juin : **l'association BGE Picardie.**
L'exploitation du centre revient donc à BGE Picardie mais la collectivité reste propriétaire des lieux. Tout ce qui se rapporte à la vie courante de l'équipement, comme la location de bureaux ou les animations, est géré par l'association pendant les six prochaines années. Elle s'occupe donc de l'accueil, la propreté des lieux et les différents services aux entreprises.
C'est à BGE Picardie de chercher les futurs occupants des bureaux, ainsi que ceux qui animeront l'amphithéâtre.
Sa rémunération dépend en partie des résultats. Ses missions s'inscrivent clairement dans les objectifs fixés par la Ville : développer l'innovation sociale, faire émerger un pôle d'économie sociale et solidaire, favoriser la création d'entreprise, rechercher la mixité dans les structures accueillies et participer à la vie du quartier.

Portes ouvertes
le jeudi 3 juillet de 14h à 18h

Inauguration du Centre d'Affaires
le jeudi 2 octobre à 18h

La CAC a choisi de localiser le **PIMMS** (Point d'Information Médiation Multi-Services) au Centre d'Affaires et d'Innovation Sociale du Sarcus. Le PIMMS propose des services de proximité aux habitants, animé par des professionnels.

En route vers l'Histoire

Comme chaque année à l'occasion des Journées du Patrimoine, **l'Association de Randonnée Nogentaise (ARN) propose une marche** à travers la Ville à la rencontre du patrimoine remarquable. Marcheurs et amateurs d'Histoire et de patrimoine, rendez-vous donc le **dimanche 21 septembre à 14h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville** pour une randonnée de 8 km ouverte à tous. Il vous est proposé cette fois de partir à la découverte des anciennes affiches publicitaires ainsi que des enseignes et plaques d'autrefois.

Dimanche 21 Septembre
14h30- Mairie

Renseignements :
Association de Randonnée Nogentaise
06 51 80 45 24

Ils commémorent l'abolition de l'esclavage

Samedi 10 mai, ils étaient plusieurs dizaines à commémorer la fin d'un fléau, celui de l'esclavage. À travers discours, conférences et témoignages, toutes les couleurs de peau ont pu apprécier l'importance d'une liberté retrouvée pour tous. C'est un combat à mener au quotidien, car «être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres» comme Nelson Mandela a su si bien l'exprimer dans son oeuvre «Un long chemin vers la liberté».

À la recherche de bénévoles pour le festival

L'association La Boite à musique et la Ville de Nogent-sur-Oise vous propose d'être bénévoles à l'occasion du 5e Festival Country. Rebaptisé cette année festival Country-Rock, il se déroule **les 19, 20 et 21 septembre**. Si vous désirez vous investir pendant ces 3 jours, que ce soit au niveau de la sécurité, de l'encadrement des artistes ou de la signalisation, n'hésitez pas à contacter Eric Berlamont ou à vous rendre sur le site internet : www.festivalcountry-nogent.com.

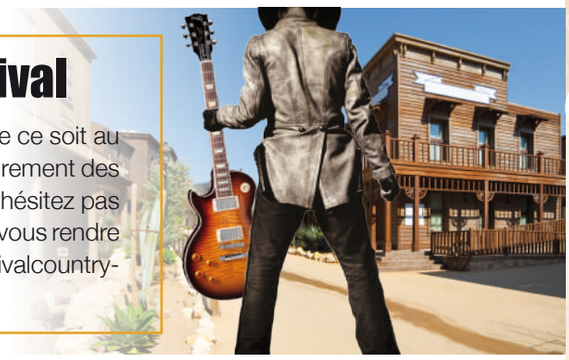

Tous les sports handi réunis à Nogent

Mercredi 18 juin, les clubs handi-sports de l'Oise se réunissent au Stade Marie Curie à Nogent-sur-Oise. Pour cette 8e édition, la diversité est au rendez-vous : athlétisme, badminton, balle au tambourin, boccia, bowling, tir à l'arc, cécifoot, rugby fauteuil, sarbacane... La plupart des clubs sportifs de l'Oise destinés aux personnes handicapées, quelque soit le degré de handicap, sont réunis à Nogent pour délivrer les informations mais aussi pour faire pratiquer l'activité.

Benjamin Lemaire

Dans quel sport vous investissez-vous ?

Je pratique le basket depuis 8 ans. Je joue en nationale 1A à Bordeaux, le plus haut niveau du handi-basket. Mais l'année prochaine je vais revenir jouer à Creil, le seul club handi-basket de l'Oise.

Qu'est-ce qui change avec le basket-ball classique ?

Je pense qu'il y a plus de contact en handi-basket. On a le droit de bloquer un joueur avec le fauteuil, même s'il y a beaucoup de réglementation sur la manière de stopper. Sinon la plupart des règles sont les mêmes.

Qu'apporte cette manifestation Handivalide ?

Handivalide permet de faire découvrir au plus grand nombre tous les sports handi proposés dans l'Oise. Moi je travaille pour le comité départemental handisport de l'Oise depuis février. C'est la première fois que j'organise cette manifestation. L'objectif est de réunir les clubs handi du département pour les faire connaître et s'essayer à la pratique.

Dom Juan

Alex Lutz

D'une saison à l'autre, l'OMCE fait la part belle à la culture

La saison culturelle 2013/2014 proposée par l'OMCE (Office Municipal Culturel et Evènementiel) a été riche en diversité et en qualité. 469 spectateurs ont assisté en moyenne à chaque spectacle. Les mélomanes ont pu se retrouver autour de Maurane le 22 octobre 2013 alors que les amateurs de théâtre et de sketch ont pu profiter d'Alex Lutz. Invisibles, L'apprentie sage femme, Dom Juan ont complété l'offre culturelle.

Vous avez pu découvrir mardi 17 juin la programmation de la nouvelle saison culturelle à l'occasion de la soirée de présentation. Les places pour cette saison 2014/2015 sont en vente depuis cette soirée de présentation.

Dès l'automne, les Bonimenteurs ouvriront la saison. Pour continuer, les Franglaises sont présentées au coeur de l'hiver, puis l'Art de Rire, Pourquoi j'ai mangé mon père et le Journal de ma nouvelle oreille. Cosi fan tutte offrira un opéra d'accès facile autour de la musique de Mozart, avec des parties narratives en français et des chants de qualité. D'autres spectacles sont au programme en direction des enfants ou de la jeunesse, notamment «Ballet bar».

Maurane

Les Bonimenteurs

Les Franglaises

Un Nogentais publie «L'homme sans Dieu ?»

Alain Sager

Nogentais depuis 30 ans, Alain Sager est philosophe et membre de la Société Voltaire. Il contribue à l'animation et la rédaction des «Cahiers Voltaire». Après avoir rédigé l'ouvrage «Apprendre à philosopher avec Voltaire» il y a quelques années, il a publié en octobre 2013 son livre «L'homme sans Dieu ? De Cicéron à Marc-Aurèle». Parti d'une suggestion dans la correspondance de Flaubert, Alain Sager s'est attaché à comprendre comment l'homme a existé, seul, sans dieu, entre le 1er siècle avant Jesus Christ et la fin du 2e siècle après Jesus Christ. Il aura fallu entre 2 et 3 ans pour rassembler les informations nécessaires et rédiger cet ouvrage.

D'abord enseignant, Alain Sager est aujourd'hui philosophe en activité. Son sujet de réflexion actuel : la tolérance. À partir du traité sur la tolérance de Voltaire, le Nogentais espère comprendre comment fonder cette notion de tolérance, à la fois si indispensable, tout en se heurtant aux limites du tolérable.

Conseil de coopération citoyenne :
pour une démocratie locale coopérative

Installés depuis mardi 6 mai, les 33 conseillers de coopération citoyenne se sont répartis dans 4 comités en fonction de leurs compétences et sujets de prédilection (retrouvez la répartition par comité sur le site internet de la ville : www.nogentsuroise.fr). Proches des habitants, ces Nogentais ont un rôle complémentaire à celui des élus. Rapprocher les citoyens de la vie publique locale, réfléchir, proposer, alerter : telles sont les principales missions du C³. Découvrez dans cette double page leurs visages et leurs motivations.

Alain **Petit**
Président

Alain **Dault**
Vice-Président

Chantal **Ouannoughi**
Vice-Présidente

Patricia **Richard**
Vice-Présidente

Dominique **Zouaoui**
Vice-Président

Raymond **Ansart**
Délégué général

Amina **Arraf**

Oussama **Assakkali**

Michaël **Beroudiaux**

Lila **Bouzar**

Yves **Brunet**

Christiane **Carlin**

Isabelle **Charetteur**

Hassan **Dahmany**

Renée **Debia**

Chantal **Dervillé**

Patricia **Feledy**

Antoine **Ferchaud**

Alberto **Ferreirra**

Cécile **Fiche**

Gwendoline **Gisselbrecht**

Khaled **Jnahi**

Nicolas **Lesobre**

Murielle **Marchandin**

Marie **Mariette**

Jean-Baptiste **Mpele**

Sylvie **Offredo**

Jocelyne **Prévéral**

Karima **Rhazouali**

Marine **Ruet**

Marc **Stamper**

Joël **Suchet**

Olivier **Van Dam Humblot**

Ils s'investissent dans cette aventure, ils nous disent pourquoi

Alain Dault
Vice-Président du C³

Pourquoi avez-vous choisi de vous investir dans le C³ ?

J'avais d'abord souhaité m'investir dans le conseil municipal, mais cela n'a pas été possible. Le Maire m'a proposé ce conseil de coopération citoyenne. Le concept m'a plu tout de suite : représenter les citoyens était ma volonté. Et c'est un bon complément au travail que font les élus.

Quel rôle le vice-président que vous êtes a-t-il ?

Il y a un vice-président par comité. Il a pour fonction de réunir son comité, de coordonner les projets entrepris, et administrativement d'envoyer convocation et compte-rendu par mail aux membres du comité.

Etiez-vous déjà investi à Nogent-sur-Oise ?

Je vis à Nogent depuis 4 ans. Je me suis engagé dans l'association UNRPA, en tant que membre du Conseil d'administration. J'ai également fait partie du conseil d'administration du CCAS pour représenter l'association UNRPA.

Jocelyne Prévéral,
Membre du C³

Pourquoi participer à un tel conseil ?

C'est un projet novateur qui m'a tout de suite plu. Le concept me parait très interessant. Son rôle est plus que consultatif. En même temps, cela me questionne un peu puisque c'est une première. J'ai l'impression que l'on n'a pas de légitimité comme on peut en avoir quand on est élu. Mais les personnes qui participent à ce conseil sont très motivées, très diversifiées. C'est une expérience à tenter.

Sur quels sujets voulez-vous réfléchir en priorité ?

Je fais partie du comité 2 : enfance, jeunesse, vie scolaire, intergénérationel. Je suis responsable d'une ludothèque sur Paris, où l'on accueille des tout-petits enfants jusqu'aux personnes âgées. Je suis donc sensibilisée aux questions intergénérationnelles. En plus, je suis éducatrice de jeunes enfants de formation, donc c'est un sujet qui m'intéresse beaucoup.

Gwendoline Gisselbrecht
Membre du C³

Vous êtes nouvelle Nogentaise, pourquoi avez-vous décidé de participer à cette expérience?

Je suis arrivée à Nogent en septembre 2013. J'ai tout de suite eu envie de m'engager pour la collectivité. Jusqu'à maintenant, j'avais beaucoup déménagé. Cette fois, je m'installe durablement et je voulais prendre le temps de m'investir au niveau citoyen. Je pense que les Nogentais ont plus de facilités à aborder un citoyen qui n'est pas engagé politiquement.

Qu'est-ce qui vous intéresse en particulier dans cette ville ?

Tout ce qui concerne le social m'intéresse beaucoup. Je suis jeune maman et aide médico-psychologique à Saint-Vincent de Paul, donc le comité 2 me correspond le plus.

Qu'attendez-vous de cette expérience ?

J'espère être au plus près des habitants, leur apporter un peu de qualité de vie. C'est une belle opportunité aussi de partager et de mettre en commun notre vécu au sein du Conseil de Coopération.

Chantal Ouannoughi
Vice-présidente du C³

Que pensez-vous de cette initiative ?

C'est un projet novateur, j'espère que ce sera porteur pour la ville. C'est un projet qui démarre, unique en France, qui va permettre de faire bouger les choses dans la ville. Nogent est déjà une ville qui bouge, on a vu l'évolution en 10 ans. Moi je me suis surtout investie dans cette aventure pour le côté humain. J'habite à Nogent-sur-Oise depuis 10 ans, c'est la première fois que je m'engage dans une telle initiative citoyenne.

Comment envisagez-vous votre rôle de vice-présidente ?

Je suis en charge du comité 4 qui s'occupe des sujets liés aux associations, à la culture, à la citoyenneté... C'est beaucoup de responsabilités mais on est bien entouré que ce soit dans le C³ ou avec le Conseil Municipal où les conseillers semblent très à l'écoute et ouverts. Chacun a réellement la possibilité de s'exprimer. On va donc se concentrer sur l'échange et la communication.

Un nouveau rythme à trouver pour les enfants du primaire

Réforme des rythmes scolaires : l'organisation retenue

Plus d'un an de concertation avec les différents acteurs de l'éducation (parents d'élèves, enseignants, directeurs d'école, collectivité et agents territoriaux) a été nécessaire pour l'application de la loi de réforme des rythmes scolaires.
Les préoccupations des parents et enseignants ont été entendues en mars puis en novembre 2013 et enfin en mai 2014, à l'occasion de réunions participatives.
Le premier projet ambitieux présenté le 22 novembre 2013 n'a pas été validé par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale).

La Municipalité a donc pris ses responsabilités en tenant compte des échanges précédents pour proposer la nouvelle organisation détaillée ci-dessous.
Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont intégrées dans le service périscolaire et viennent le renforcer. Ainsi, les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés ce qui permet de mettre en place un véritable contenu pédagogique.

Voici l'organisation retenue du temps éducatif sur la semaine :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h20 8h20	**Périscolaire (NAP)**	**Périscolaire (NAP)**	**Périscolaire (NAP)**	**Périscolaire (NAP)**	**Périscolaire (NAP)**
8h20	Accueil dans les écoles	Accueil dans les écoles	Accueil dans les écoles	Accueil dans les écoles	Accueil dans les écoles
8h30 11h30	**Classe**	**Classe**	**Classe**	**Classe**	**Classe**
11h30 13h35	Restauration scolaire	Restauration scolaire	Restauration Centres de loisirs	Restauration scolaire	Restauration scolaire
13h35	Accueil dans les écoles	Accueil dans les écoles	Activités Centres de loisirs	Accueil dans les écoles	Accueil dans les écoles
13h45 16h00	**Classe**	**Classe**		**Classe**	**Classe**
16h00 18h45	**Périscolaire (NAP)**	**Périscolaire (NAP)**		**Périscolaire (NAP)**	**Périscolaire (NAP)**

Les Nouvelles Activités Périscolaires déjà mises en place (peinture, marionnettes, ateliers scientifiques, théâtre, sports...) vont être intégrées au projet pédagogique de l'accueil périscolaire et venir ainsi le renforcer.
Les parents peuvent donc choisir d'inscrire leur(s) enfant(s) au périscolaire pour qu'ils bénéficient de ces activités. Les enfants inscrits au périscolaire bénéficient de temps supplémentaire le soir puisque l'école se terminera à 16h00.
La pause de restauration du midi est accrue d'1/4 d'heure également pour améliorer l'organisation et le confort des enfants.

Les inscriptions au restaurant scolaire et au périscolaire doivent obligatoirement se faire sur le **kiosque famille** (voir page suivante).
Le mercredi, la classe a lieu de 8h30 à 11h30 et la restauration est réservée aux enfants qui sont inscrits en centres de loisirs le mercredi après-midi.

Une information sera proposée à chaque famille dès le 15 juin.
Renseignements
Accueil du service scolaire
03 44 66 30 53

CE QU'INSTAURE LE DÉCRET RELATIF À L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE :

Il concerne uniquement le **primaire** (école maternelle et élémentaire).
Le décret ne modifie que l'organisation du temps scolaire hebdomadaire et journalier.
Depuis 2008, les élèves du primaire ont 24 heures de classe répartis sur une semaine de 4 jours (8 demi-journées).
Le décret du 24 janvier 2013 prévoit de **conserver 24 heures de classe**, mais de retourner à la **semaine des 4,5 jours** (9 demi-journées).
La journée d'enseignement devra être de **6 heures maximum**. La demi-journée d'enseignement devra être de **3 heures 30 maximum**.
La pause de midi ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30.

Restauration scolaire/périscolaire :
L'inscription sur le kiosque Famille devient desormais obligatoire à partir du mardi 2 septembre 2014

Les bornes et les badges de cantine vont disparaître à compter du 2 septembre.
Pour que l'enfant puisse manger à la cantine, il lui faudra donc être inscrit sur le portail du kiosque famille.

Démarche d'utilisation du kiosque famille :

1 / Transmettre votre mail au service scolaire et récupérer votre identifiant et mot de passe pour la première connexion ;

2 / Allez sur le site de la Ville et cliquez sur «Services en ligne» ou faire directement une recherche «Kiosque Famille Nogent-sur-Oise»,

3 / Lors de la première connexion : rentrez votre identifiant et votre mot de passe de première connexion puis personnalisez votre mot de passe (chiffre et lettre),

4 / Lors des connexions suivantes, vous utiliserez votre identifiant et votre nouveau mot de passe,

5 / Pour obtenir les plannings de présences :
Allez sur «mes réservations» (pour chaque enfant concerné) puis sur «modifier» pour la restauration scolaire et/ou l'accueil périscolaire et une fois que le calendrier s'affiche cliquez les jours de présences souhaités.

6 / À savoir :
- pour les réservations «restauration scolaire» : vous avez maximum jusque 17h la veille pour le lendemain et le vendredi 17h pour le lundi, pour cocher vos besoins.
- pour les réservations «périscolaire» : vous avez jusqu'au dimanche avant minuit pour cocher vos besoins pour la semaine suivante.

Aujourd'hui, 1/3 des enfants qui utilise la restauration scolaire est inscrit sur le kiosque famille. C'est donc une pratique à généraliser. **Depuis le lancement officiel du kiosque en septembre 2013, 40% des paiements s'effectuent aussi en ligne.** À noter que dès le mois de juin, un poste informatique sera mis à la disposition des parents à la médiathèque. Cela permettra à l'ensemble des familles d'utiliser la plateforme.

Inscriptions scolaires pour les nouveaux arrivants

Les inscriptions scolaires se sont terminées le 31 mai 2014 pour les enfants déjà domiciliés à Nogent. Les nouveaux nogentais arrivés pendant l'été sont invités à se rendre au service scolaire du lundi 25 au vendredi 29 août pour inscrire leur(s) enfant(s) à l'école.

Renseignements :
Service scolaire
03 44 66 30 53

Marie Curie : 1er lycée public de l'Oise

94% de réussite au baccalauréat, toutes filières confondues. «Nous sommes vraiment heureux de ce résultat», s'exclame Françoise Lefebvre, la proviseur du lycée Marie Curie, «**c'est le fruit d'un travail de tous, d'une exigence mais sans sélection à tout prix**». Contrairement aux lycées privés qui peuvent effectuer une large sélection à l'entrée en seconde ou première, les lycées publics sont chargés d'accueillir les élèves du bassin alentours, quelque soient leurs compétences. «C'est justement cette mixité qui fait notre force. Notre lycée rempli sa mission : les jeunes issus des quartiers réussissent très bien. Ils cotoient en plus des jeunes qui viennent de beaucoup plus loin, attirés par nos formations spécifiques», poursuit Mme Lefebvre. Ces formations sont tournées résolument vers les sciences, que ce soit en lycée général ou professionnel (Bac S. SVT, S. SI, STL, STI 2D, Bac Pro Maintenance, Technicien d'usinage, fonderie...). «Ce lycée est une ancienne école nationale professionnelle, fondée pour répondre aux besoins d'un territoire en termes d'ouvriers, de techniciens, d'ingénieurs... On garde donc cette histoire ancrée en nous, mais on est en même temps tourné vers l'avenir.»

Pour expliquer cette réussite, la proviseur n'hésite pas à mettre en avant la compétence de ses enseignants, leur envie de faire progresser les élèves, mais aussi de les rendre autonomes, de les aider à devenir des citoyens responsables. Pour cela, ce lycée propose de nombreuses activités en dehors des cours (Radio LMC, bal, sorties théâtre/cinéma...).

Cet établissement de Nogent est un des rares en France à posséder une formation Bac Pro fonderie, avec tous les équipement nécessaires, à taille industrielle. Il a d'ailleurs accueilli les meilleurs en la matière, à l'occasion du Concours Général de la Fonderie jeudi 22 mai, pour lequel 2 Nogentais sur 6 candidats sélectionnés dans toute la France ont concourru.

Juillet 2014

3
JEUDI
PORTES OUVERTES
DU CENTRE D'AFFAIRES ET D'INNOVATION SOCIALE DU SARCUS
14h-18h
Contact : 03 44 66 30 30 (AEU)

7
LUNDI
CONSEIL MUNICIPAL
20h / Hôtel de Ville
Contact : 03 44 66 30 30
Secrétariat du Maire

10
JEUDI
DEHORS LES LIVRES !
PARC HÉBERT
15h30-17h30 / Aire de jeux
Contact : 03 44 66 60 47
Médiathèque

FIFA WORLD CUP Brasil

10
JEUDI
NOGENT À LA MER
QUEND-PLAGE-LES-PINS
Contact : 03 44 66 30 30 (Accueil)
Inscriptions à l'Hôtel de Ville

12
SAMEDI
DÉFILÉ AUX LAMPIONS
FEU D'ARTIFICE ET BAL
22h / Parvis de l'Hôtel de Ville
Contact : 03 64 60 30 30
Centre de Ressources Culturelles

13
DIMANCHE
DIFFUSION DE LA FINALE
DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL
21h / Marché Couvert
Contact : 03 64 60 30 30
Centre de Ressources Culturelles

14
LUNDI
COMMÉMORATION
DE LA FÊTE NATIONALE
9h45 / Parvis de l'hôtel de Ville
Contact : 03 44 66 30 30
Secrétariat du Maire

17
JEUDI
NOGENT À LA MER
FORT MAHON
Contact : 03 44 66 30 30 (Accueil)
Inscriptions à l'Hôtel de Ville

24
JEUDI
NOGENT À LA MER
BERCK-SUR-MER
Contact : 03 44 66 30 30 (Accueil)
Inscriptions à l'Hôtel de Ville

24
JEUDI
CINÉ D'ÉTÉ : EPIC
FILM D'ANIMATION
22h30 / Parc Hébert
Contact : 03 64 60 30 30
Centre de Ressources Culturelles

31
JEUDI
DEHORS LES LIVRES !
QUARTIER DES ROCHERS
15h30-17h30 / Aire de jeux
Contact : 03 44 66 60 47
Médiathèque

31
JEUDI
NOGENT À LA MER
MERLIMONT
Contact : 03 44 66 30 30 (Accueil)
Inscriptions à l'Hôtel de Ville

Août 2014

7 JEUDI
NOGENT À LA MER
LE TOUQUET
Contact : 03 44 66 30 30 (Accueil)
Inscriptions à l'Hôtel de Ville

7 JEUDI
DEHORS LES LIVRES !
QUARTIER DES FONDS
15h30-17h30 / Vallée de l'Ardoise
Contact : 03 44 66 60 47
Médiathèque

14 JEUDI
NOGENT À LA MER
BERCK-SUR-MER
Contact : 03 44 66 30 30 (Accueil)
Inscriptions à l'Hôtel de Ville

16 SAMEDI
COLLECTE DE SANG
8h30-12h
Salles Bodrelot/Charpentier
Contact : 0 820 802 222 (EFS)

21 JEUDI
DEHORS LES LIVRES !
QUARTIER DE L'OBIER
15h30-17h30
Derrière le Centre Jean Malnou
Contact : 03 44 66 60 47 (Médiathèque)

21 JEUDI
NOGENT À LA MER
QUEND-PLAGE-LES-PINS
Contact : 03 44 66 30 30 (Accueil)
Inscriptions à l'Hôtel de Ville

21 JEUDI
CINÉ D'ÉTÉ
BOULE ET BILL
22h / Parc Hébert
Contact : 03 64 60 30 30
Centre de Ressources Culturelles

28 JEUDI
NOGENT À LA MER
FORT MAHON
Contact : 03 44 66 30 30 (Accueil)
Inscriptions à l'Hôtel de Ville

31 DIMANCHE
BROCANTE DES FONDS
DE NOGENT
8h-18h / Vallée de l'Ardoise
Contact : 06 70 87 26 13
Ass. des Fonds de Nogent

Les dates, heures et lieux sont susceptibles d'être modifiés.

Toutes les informations actualisées sur le site internet de la ville de Nogent-sur-oise

ALSH : Attention les réservations obligatoires étendues au mercredi

Attention : à partir du mercredi 3 septembre 2014, les réservations en ALSH deviennent obligatoires pour les enfants voulant fréquenter le centre de loisirs les mercredis après l'école.

- Pour les parents des enfants déjà inscrits en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), sous réserve que le dossier soit à jour, il suffit de se déplacer au service jeunesse pour effectuer les réservations.
- Pour les parents des nouveaux enfants à inscrire, il faut retirer un dossier d'inscription au service jeunesse, puis effectuer les réservations.

Attention les places sont limitées. Les réservations sont ouvertes à partir du 15 juillet 2014.

Avec la réforme des rythmes scolaires, deux solutions sont possibles pour les enfants qui bénéficient de l'ALSH le mercredi après les cours : les parents peuvent récupérer l'enfant après l'école à 11h45 pour qu'il se restaure à la maison et le ramener à l'ALSH à 13h30. Sinon, l'enfant peut être pris en charge dès la sortie de l'école et accompagné en bus au centre de loisirs Berthelot pour y prendre son repas et y passer en centre de loisirs le reste de l'après midi. Attention, un enfant qui prend son repas au centre de loisirs le mercredi après l'école y est obligatoirement inscrit pour l'après –midi.

Un questionnaire a été distribué aux parents dans les écoles. Il a pour objectif de quantifier le nombre d'enfants susceptibles de s'inscrire en ALSH le mercredi après-midi, suite à la réforme des rythmes scolaires. Merci de bien vouloir le retourner à l'école ou au service jeunesse (72 rue du Général de Gaulle) pour évaluer au mieux le besoin en nombre d'animateurs à partir de la rentrée.

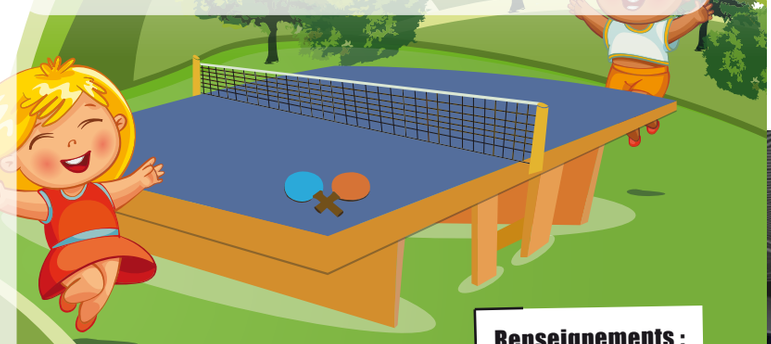

Renseignements :
Service jeunesse
03 44 66 30 12

DES NOGENTAISES À LONDRES

DU 28 AVRIL AU 1er MAI 2014

VISITES TOURISTIQUES - RENCONTRES - TEMPS LIBRE

18 Nogentaises ont traversé la Manche et parcouru les rues de Londres à la découverte des symboles de la capitale anglaise : Buckingham Palace, Trafalgar Square, Oxford Circus, le musée Art British, la mairie de Londres... Ce séjour était proposé par le service jeunesse de la ville de Nogent-sur-Oise.

Full Contact : une saison fracassante

L'association de Full Contact Nogentais Villersois a frappé fort aux championnats régionaux à Saint Quentin le 1er mars : des champions, des vice-champions, des qualifiés, dans toutes les catégories ! Imène Brahmi, 10 ans et Sohel Qureshi, 11 ans, ont été sacrés champions de Picardie. Les enfants nogentais et villersois ont brillé par leur performance. Les vice-champions sont nombreux : Salma Abid, 16 ans, Matteo Texeira, 10 ans, Warren Cabrac, 12 ans. Les plus grands ont montré l'exemple : Olivier Baptiste, 17 ans, Sofiene Lameri, 24 ans et Samir Akrouf terminent également vice-champions de leur catégorie. Mais l'objectif, ce sont aussi les championnats de France auxquels Wissal Abouzziane, 15 ans, Sabri Kezzul, 10 ans, et Enzo Lagache, 9 ans, se sont qualifiés. Une saison pleine pour cette association et remplie de promesses pour l'an prochain.

Champions et vice-champions 2014.

Défiez vos amis sur un terrain de foot

À l'occasion de la Coupe du monde de football, le service jeunesse propose un tournoi de football, mixte, **samedi 21 juin, au complexe sportif Georges Lenne**. Ce tournoi est destiné à deux catégories : les 13-17 ans, et les 18 ans et plus. Et pour ceux qui ne souhaitent pas courir sur les terrains, des animations sont prévues (initiation danse, maquillage...).

Sur inscription
Service jeunesse
03 44 66 60 90

Les athlètes du NOA récompensés

Le club d'athlétisme de Nogent-sur-Oise a remis des chèques cadeaux le 3 mai à ses athlètes les plus performants de la saison. En effet, une table de cotation nationale attribue à une performance ou à une sélection en équipe de France, un certain nombre de points, lequel est d'autant plus élevé que la performance est importante. Ont été récompensés : Maëva Contion, Anouk Lahache, Florine Dubois, Boris Mignot, Quentin Largeas, Laurent Hernu, Christopher Mabela, Dylan Barbier, David Rapey et Aurélien Carbon.

Athlètes du NOA qui se sont distingués par leurs performances pendant la saison 2013/2014

Les U15 de Nogent remportent un tournoi international

Ils ont fait le déplacement jusqu'à Montpellier, le 20 avril dernier, pour remporter ce tournoi de football U15 international. Les jeunes Nogentais étaient opposés à des équipes japonaises, marocaines, allemandes ou encore françaises venues de tout l'hexagone. Ils ont battu Lyon en finale par 2 buts à zéro. C'est la première fois qu'une équipe picarde remportait ce tournoi. Plus fort encore, les footballeurs nogentais entrainés par Khalid El Machichti n'ont encaissé aucun but durant tout le tournoi. Pour la 2e année consécutive, cette équipe a accédé au plus haut niveau régional : la division d'honneur (16DH). La relève est assurée en ces temps de coupe du monde de football.

Un loto entre générations pour fêter les grands-parents

Comme chaque année, la Résidence pour Personnes Âgées a accueilli la fête des grands-parents, mercredi 30 avril. À cette occasion, un loto a réuni les enfants du centre Berthelot, les résidents de la RPA et de la maison de retraite Saint-Vincent de Paul, avant de partager un goûter riche en tartes de toutes les saveurs.

Loto intergénérationnel pour fêter les relations entre petits et grands-parents

Des séances de gymnastique douce pour seniors

Le CCAS de Nogent-sur-Oise organise gratuitement des séances de gymnastique douce pour seniors tous les lundis de 9h30 à 10h30 dans la salle principale de la Résidence pour Personnes Agées, 3 avenue Saint-Exupéry. Ces cours sont encadrés par un professionnel. Les personnes intéressées ou souhaitant se renseigner sont les bienvenues afin d'assister à une séance.

Renseignements :
RPA
03 44 71 84 06

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Déloger les résidents intempestifs

À plusieurs reprises cette année et notamment du 27 avril au 15 mai, des gens du voyage ont installé leurs caravanes sur des espaces municipaux. Un référé a immédiatement été déposé auprès du tribunal administratif qui a donné son verdict le 9 mai. Si la loi sur la sécurité intérieure renforce les peines encourues lors d'occupation illégale de terrains (six mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende, possibilité de saisie à terme des véhicules automobiles, suspension du permis de conduire), la procédure est souvent longue et délicate. La police municipale a donc notifié aux intéressés l'accord d'expulsion suite au référé le 12 mai 2014. Après plusieurs demandes, l'intervention de la Police Municipale a fini par convaincre les intéressés de quitter les lieux le 15 mai 2014.

Intervention de la Police Municipale auprès des Gens du voyage.

Fluidifier les rues de Nogent-sur-Oise

La mise en fourrière est l'opération de déplacement d'un véhicule dans une fourrière, en vue d'y être retenu jusqu'à décision de l'autorité de police, aux frais du propriétaire du véhicule. Plusieurs infractions peuvent justifier une mise en fourrière notamment les stationnements abusifs et gênants.

96 véhicules ont été mis en fourrière à Nogent-sur-Oise depuis le 1er janvier 2014.

La fourrière n'est pas directement exercée par la Police Municipale mais par une société privée.
À noter que le maire par arrêté, d'après le code de la route, peut demander le retrait d'un véhicule pour des raisons de tranquillité et de salubrité publique sans infraction.

Travaux de chauffage urbain dans les rues nogentaises

Le chauffage urbain en service le 22 septembre 2014

Les travaux de raccordement au chauffage urbain arrivent à leur fin. 4 300 équivalents logements ont été raccordés à ce réseau. La liaison au Centre de Valorisation Energétique sera effective fin juillet. Des essais de distribution d'énergie se dérouleront en août.

La société Dalkia et les représentants de la collectivité ont effectué un tour de repérage le 17 avril dernier afin de notifier les petits travaux de finition à effectuer. Travaux de finition (trottoir abîmé, poteau non remis, traçage au sol, problèmes d'espaces verts, signalétique...) désormais quasiment terminés. Ces travaux ont été pris en charge par Dalkia ou ses sous-traitants.

Deux points de fonçage importants restent à réaliser : celui prévu près de la résidence Saint Vincent de Paul, qui a été déplacé rue du Moustier, près des jardins. Il s'agit d'une technique différente à celle employée pour le fonçage rue du Général de Gaulle : cette fois le passage sous la voie ferrée est un fonçage par micro-tunnelier, effectué pendant la deuxième quinzaine du mois de juin.

Enfin, une tranchée traditionnelle sera réalisée pour le 3e fonçage au niveau du giratoire du Marais Sec, à la limite entre Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul.

Un avenant à la DSP devra prendre en compte certains imprévus techniques.

Les économies pour les Nogentais raccordés se feront vraiment ressentir à partir du 22 septembre quand la mise en oeuvre sera effective. En effet, **la fiscalité passera alors de 20% à 5,5%**, grâce à l'energie renouvelable utilisée par incinération. L'inauguration de ce réseau de chauffage urbain est prévue en septembre.

Des captures de pigeons pour assainir l'environnement

Les pigeons se multiplient dans certaines zones de Nogent-sur-Oise, causant quelques dommages peu agréables : afflux de déjections et attraction des rats. Suite à la demande de riverains, la Ville de Nogent-sur-Oise a procédé à la capture de ces pigeons. **104 volatiles ont été capturés dans différents lieux : 15 au Pigeonnier, 50 dans le parc Hébert, 8 dans la rue Paul Claudel, 31 près du foyer Adoma.** Pour procéder à ces captures, un agent municipal agraine les oiseaux avec du blé et du maïs pendant 10 jours avant la capture. Une société spécialisée procède ensuite à l'intervention à l'aide d'un canon à filet, avant de prendre en charge les pigeons.

Il est expressément demandé aux Nogentais de ne pas nourrir ces pigeons pour ne pas les attirer davantage.

Nettoyage du quartier

Quartier des Rochers

Grande Cavée : opération nettoyage

Les riverains se sont mobilisés samedi 17 mai pour débarasser la Grande Cavée des détritus. Derrière le château des Rochers, ils étaient une dizaine à nettoyer les alentours et à regrouper les déchets dans une benne. Après le quartier des Fonds, c'est un deuxième quartier qui mobilise ses riverains et les sensibilise à l'environnement.

Dans vos quartiers

Méfiez-vous du flyer «urgences de l'oise»

URGENCES DE L'OISE

POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
S.A.M.U	15
BRÛLURES GRAVES	01.46.25.24 96
CENTRE ANTIPOISON	01.40.05.48.48
GARDE MÉDICALE	01.60.05.85.35
SOS MÉDECINS	03.44.66.44.66
URGENCE DENTAIRE	08.92.23.11.26
URGENCES MÉDICALES	01.45.03.77.44
URGENCE VÉTÉRINAIRE	01.47.48.09.09
DÉPANNAGE CHAUDIÈRE	03.44.32.36.98
DÉPANNAGE PLOMBERIE	03.44.32.36.98
DÉPANNAGE SERRURERIE	03.44.32.36.98
DÉPANNAGE STORES	03.44.32.36.98
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ	03.44.32.36.98
OUVERTURE DE PORTE 7/7	03.44.32.36.98
RIDEAU MÉTALLIQUE	03.44.32.36.98
TUYAUTERIES BOUCHÉES	03.44.32.36.98
URGENCE FUITE DE GAZ	03.44.32.36.98

URGENCES

oise

Des riverains de plusieurs quartiers ont reçu ce flyer. Attention, ce flyer n'émane pas des services du Conseil Général. Il s'agit d'une usurpation. Les faux numéros indiqués sur cette publicité peuvent s'avérer une arnaque.

Où vous procurer les sacs de déchets verts ?

Désormais les sacs de déchets verts sont également disponibles à la M2C (Maison de la Citoyenneté et de la civilité) de Nogent-sur-Oise, 2 rue Marcel Deneux. Vous pouvez également vous en procurer à la CAC, 24 rue de la Villageoise à Creil ou au service collecte, rue du Marais Sec à Villers-Saint-Paul. La collecte a lieu tous les mercredis jusqu'au 26 novembre.

Quartier des Fonds

18e brocante des Fonds

L'Association des Fonds de Nogent et Montataire organise **dimanche 31 août** sa 18e brocante. Rendez-vous à l'espace vert de la Vallée de l'Ardoise, entre 8h et 18h.

Brocante des Fonds 2013

ÉTAT-CIVIL

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir, en mairie, une fiche «Accord pour publication d'acte d'état civil». Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Ils sont venus au monde

Mars - 32 dont : Fériel Bentrâ, Waël Nini, Norah Benkherouf, Waïl Yang, Derola Osunleti, Lilian Martlé / **Avril - 28 dont :** Youcef Boudjelida, Allyssia Massong, Malka Yosef Abderrahmane, Sherab Chabtsang

Ils se sont unis

Avril - 7 dont : Recep Çatakli et Merve Karabas, Farhat Ouaer et Sandy Muller, Joël Vicot et Fatoumata Baïla

Ils nous ont quittés

Avril - 14 dont : Gérard Gyselinck

Deux délibérations du Conseil Municipal à la loupe

Lors du **Conseil Municipal du 16 avril,** les élus se sont notamment prononcés en faveur de décisions dans le secteur des finances et de l'organisation générale.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du Conseil Municipal sur www.nogentsuroise.fr ou auprès de l'Hôtel de Ville, sur demande écrite - 74, rue du Général de Gaulle ou par téléphone au 03 44 66 30 30

Finances

Affectation des résultats - Budget principal 2014

Le compte administratif 2013 du budget principal fait ressortir un déficit d'investissement de - 3 332 460,97 € et un excédent de fonctionnement de + 3 611 641,47 €.
Les restes à réaliser de la section d'investissement font apparaître un excédent de recettes par rapport aux dépenses de + 1 182 132,41 €. Le besoin de couverture de la section d'investissement s'établit donc à 2 150 328,56 €.
Le Conseil Municipal a acté le fait que les résultats du compte administratif 2013 soient affectés au budget primitif 2014 comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	3 332 460,97 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		2 150 328,56 €
002 Résultat excédentaire de fonctionnement reporté		1 461 312,91 €

Finances

Fiscalité 2014

L'équilibre du Budget Primitif 2014 s'obtient par un produit fiscal attendu de 7 424 508€ avec un maintien des taux de fiscalité des ménages.

En effet, le Conseil Municipal a adopté de façon inchangée, les taux de fiscalité suivants pour 2014 :

- **Taxe d'habitation :** 15,45 %,
- **Taxe foncière – bâti :** 29,54 %,
- **Taxe foncière – non bâti :** 57,07 %.

Direction générale

Création des Comités Municipaux Citoyens

En application des dispositions de l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été créé quatre comités municipaux citoyens :

1er comité :
Finances – Développement local et commerces – Administration générale – Relations sociales – Informatique et réseaux – Communication.

2e comité :
Petite enfance – enfance - Jeunesse – Scolaire et péri-scolaire – Action sociale – Solidarités – Prévention et bien-être – Personnes âgées et animations intergénérationnelles – Handicap – Logement.

3e comité :
Tranquillité publique – Gestion du patrimoine communal – Cadre de vie – Développement durable – Urbanisme – Grands projets et Rénovation urbaine.

4e comité :
Culture et vie associative – Citoyenneté – Démocratie coopérative – Relations Internationales – Sport – Développement des pratiques sportives.

Les Comités participent à l'élaboration des politiques municipales en lien avec l'objet pour lequel ils ont été créés. Chacun de ces comités se compose de 16 membres élus par le conseil municipal. Ces membres se répartissent en 2 collèges :

- 8 sièges pourvus par des représentants du Conseil Municipal, désignés en son sein selon le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.
- 8 sièges pourvus par des représentants du Conseil de Coopération Citoyenne, désignés également par le Conseil Municipal.

(Voir dossier pages 8 et 9)

Liste Une Ville pour Tous

ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

Monsieur le Maire et l'ensemble de la majorité souhaitent en premier lieu exprimer leurs plus profonds remerciements à la majorité des électeurs qui se sont exprimés pour élire la liste « Nogent en mouvement » et ceci dès le premier tour de l'élection municipale le 23 mars dernier. Une majorité forte de 26 membres s'est désormais mise au travail à votre service, afin de continuer à vous apporter des services de proximité, au quotidien, pour tous et à tous les âges.

Notre contrat avec les Nogentais repose sur 3 principes : poursuivre, écouter et innover, pour un développement au service et en coopération avec les concitoyens. Nous vous proposons ainsi 8 engagements majeurs. Emploi (soutien aux porteurs de projets, insertion par le travail, centre d'affaire et d'innovation sociale du Sarcus, stagiaires, apprentis), fiscalité (pas de hausse des taux d'imposition), tranquillité publique (20 agents de la police municipale, 30 caméras), commerce (centre ville, coteaux), services rendus à la population (construction d'un nouveau groupe scolaire, ateliers périscolaires, handicaps), projets urbains (les programmes de rénovation urbaine, l'accès gare côté Nogent), développement durable (un cadre de vie plus agréable, squares et aires de jeux de quartiers, parc Hébert, propreté).

Une attention particulière a déjà été portée à notre 8e engagement, la démocratie coopérative, avec la création du Conseil de Coopération Citoyenne (C3), dont les 33 membres suivent désormais les affaires de la commune et participent aux travaux des projets avec les élus du Conseil municipal. Pour nous, c'est ainsi que s'entretient et se renforce la confiance entre les citoyens et les élus de proximité.

Contact : Michel Duplessi
m.duplessi@nogentsuroise.fr

CONCERTATION

Nous sommes fiers de la confiance que vous nous avez manifestée en nous élisant dès le 1er tour des éléctions municipales.
Nogent est une ville à taille humaine où les choix des élus peuvent changer la vie de leurs concitoyens. Les concitoyens, c'est vous, vous avez un visage, un nom et cette proximité est réconfortante.
Nous voulons redonner sa noblesse à la politique, à la vraie politique, celle qui permet d'organiser une communauté humaine et non pas celle qui est faite de petites phrases et de scandales.
Nous formulons le vœu que dans notre commune (quel joli mot !) nous soyons un lieu de résistance de la politique vraie, face la politique spectacle.

Contact : Jean-Baptiste Rieunier
jb.rieunier@nogentsuroise.fr

PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Le sang chaud de la démocratie

À la grande loterie du redécoupage régional, la Picardie se voit couplée à la Champagne-Ardenne, après le Nord-Pas-de-Calais hier et le rattachement de l'Oise à l'Île-de-France avant-hier.
Une cohérence toutefois dans ces atermoiements : avec le soutien du Medef, imposer des collectivités « à sang froid », technocratiques, éloignées des citoyens, permettant aux multinationales d'obtenir les énormes marchés publics, laissant de côté les PME locales. L'efficacité oui, mais pour la finance – pas pour la population et l'offre de services publics.
La disparition des départements est dans les tuyaux, suivie de celle des communes au profit des communautés de communes ou d'agglomération et des métropoles. Alors que les citoyens se sentent dépossédés des moyens d'agir sur leur vie, que la situation politique est alarmante (abstention à 67,2 % et extrême droite à 35,8 % à Nogent lors de l'élection européenne), les lieux de décision vont s'éloigner de la population ! Nous réclamons un référendum et un grand débat sur la réforme territoriale.
À Nogent, la majorité municipale propose l'expérience du Conseil de coopération citoyenne. La commune, cœur battant de la démocratie.

Contact : Nellie Rochex
n.rochex@nogentsuroise.fr

PARTI RADICAL DE GAUCHE

Construire ensemble une vie locale de concorde sur les valeurs républicaines

À l'issue du premier tour des élections municipales à Nogent-sur-Oise, le 23 mars dernier, C'est la liste « Nogent en Mouvement » regroupant les forces actives et progressistes de la cité, qui a été élue, recueillant 51,46% des suffrages exprimés. Les élus PRG ont pris la place qui est la leur dans la Majorité Municipale de Gauche conduite par Jean-François Dardenne.
Le développement d'une intercommunalité innovante tant dans le domaine de la définition du territoire que dans celui de l'extension des compétences, la participation à une vie associative conçue comme un ferment de la vie locale, l'attachement à faire tout ce qui est dans le domaine de compétence des villes pour agir en faveur de l'emploi, notamment par l'intermédiaire de l'économie sociale et solidaire, la volonté d'assurer dans la cité une vie culturelle multiple, tolérante, créatrice, originale, sont autant d'axes d'action sur lesquels seront mobilisés les élus PRG.
Dans ces temps compliqués et difficiles où les valeurs humanistes se perdent, il faut renforcer le « désir de vivre ensemble la cité » en s'appuyant sur les valeurs républicaines de respect, de justice et de fraternité.

Contact : Hervé Roberti
h.roberti@nogentsuroise.fr

Extrait de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales : «Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune d est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définie compte les vicissitudes de la vie politique au sein d'un Conseil Municipal et impose aux communes de tenir compte des changements de camp q de manière pérenne, il doit bénéficier d'un espace d'expression. Tout peut y être dit, sans que le directeur de publication qu'est le Maire puisse y

Le règlement intérieur stipule dans son article 30 : « L'espace d'expression réservé dans chaque magazine municipal est de 2 pages, soit 9240 cara Les élus ont la possibilité de se constituer en groupe par affinité politique, sous réserve de la déclaration préalable de la constitution et de la con

Les textes, informations et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion

NOGENT CITOYEN

Nogent belle et rebelle !

Une ville, c'est une population, des rues et des places, un patrimoine, une rivière parfois, une histoire, une géographie, des vies croisées... Et c'est aussi une image.
L'image de Nogent, nous y tenons tous. C'est un peu notre fierté commune. Nous aimons qu'on pense et qu'on dise du bien de notre ville. Car le regard des autres sur Nogent nous renseigne aussi sur ce que nous devons faire.
Travailler sur l'image de Nogent, c'est l'une des priorités de ce mandat qui débute. Que les habitants de la région aiment à venir à Nogent, que la 4ème ville de l'Oise continue son retour amorcé depuis 6 déjà au devant de la scène.
Sans compter que nous avons tous, nous aussi, un avis à donner sur notre ville.
Améliorer l'image de Nogent, c'est donc une nécessité. Pour cela, il nous faut continuer sans relâche les missions sur des axes forts : la circulation, la propreté des rues, l'accueil touristique, l'environnement et le cadre de vie... entre autres.
Nogent belle est rebelle c'est devenue grâce à vous une réalité !
Merci du fond du cœur à Zineb Meriout conseillère municipale sortante et conseillère générale suppléante pour ces 6 années à nos cotés au service des nogentais.

Contact : Jallal Chouaoui
j.chouaoui@nogentsuroise.fr

COLÈRE ET ESPOIR

Que ce soit pour les personnes à mobilité réduite ou celles atteintes par la dégénérescence naturelle de la vie, le handicap est un problème crucial dans notre société et pour notre majorité un point majeur, que nous nous appliquerons à introduire dans l'ensemble de nos projets présents et futurs. La papothèque, les actions intergénérationnelles, la construction de la résidence des personnes âgées, les rampes facilitant l'accès des fauteuils roulants dans les écoles, les moyens destinés aux handicaps visuels ou sensoriels, autant d'actions, lesquelles devront être rejointes par la mise en conformité des logements et des espaces de circulation, ainsi que par l'accompagnement des personnes isolées.
« On rencontre beaucoup d'hommes parlant de libertés, mais on en voit très peu dont la vie n'ait pas été principalement consacrée à se forger des chaînes ».

Contact : Gaëlle Celestine
g.celestine@nogentsuroise.fr

Liste Nos valeurs vos envies pour Nogent»

Pour une opposition responsable et vigilante.

Nous remercions les 1628 électeurs pour la confiance qu'ils nous ont accordée le 23/03/2014.
Dans l'opposition, nous continuerons de porter les sujets que nous défendions dans notre programme : Jeunesse-Développement économique-Sécurité.

Concrètement, avec la vigilance qui s'impose, nous soutenons les projets d'intérêt général qui contribuent à l'évolution positive de Nogent. Ainsi, nous avons voté pour le dossier du « Sarcus », les modifications du PRU Obiers-Grange et la demande de subvention pour l'extension du réseau de vidéo-surveillance.

En revanche, nous rejetons la proposition des nouveaux rythmes scolaires. Les prétendues vertus bénéfiques apportées aux enfants par cette réforme restent à démontrer. Rejetée par tous, incomprise et mal ficelée, elle pénalisera encore financièrement les familles. Quelques Euros ponctionnés par-ci, par-la, que nous restera-t-il à la fin du mois?

Contact : Claude Robert
c.robert@nogentsuroise.fr

Liste «Ensemble pour Nogent»

Curieusement, seul Monsieur le Maire a signé un article dans le magazine, de Mars-Avril.
Habituellement, les représentants des différents groupes de la majorité et de l'opposition étaient invités à s'exprimer.
Concentration de l'expression écrite ?
Contrairement à ce qui a été annoncé dans ce document, sept élus (une de la majorité et six de l'opposition) n'ont pas d'affectation précise dans la présentation des photos des conseillers municipaux.
Bon nombre de Nogentais penseront que cette conception de l'information est assez curieuse

Contact : Claude Brunet
c.brunet@nogentsuroise.fr

Liste «Un nouvel élan pour Nogent»

Tout mes remerciements aux 556 électeurs qui ont accordé leurs suffrages à la liste «un nouvel élan pour Nogent» et qui m'ont ainsi permis de siéger au conseil municipal pour cette nouvelle mandature. Malgré la défaite j'entends par devoir assurer une opposition constructive.

Contact : Djamal Benkherouf
d.benkherouf@nogentsuroise.fr

mune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil Municipal, un espace définies par le règlement intérieur. Cet article garantit la liberté d'expression des élus, de tous les élus. La jurisprudence administrative prend en camp qui peuvent se produire et considère que, dès lors qu'un élu fait part de sa volonté de se placer dans l'opposition, à condition que cela soit uisse y faire obstacle, sauf bien sûr si le contenu est injurieux ou diffamatoire.»

240 caractères avec une répartition calculée suivant le nombre d'élus composant le groupe ; un élu ayant droit à 1/33e de cet espace d'expression. e la composition de ce groupe au Maire. »

FORUM ENFANCE
SAMEDI 17 MAI 2014

70e Grand Prix cycliste de Nogent-sur-Oise
Dimanche 4 mai 2014
Avenue du 8 mai 1945

Loto de l'Etoile
Samedi 10 mai 2014
Marché couvert

Challenge aquatique
Jeudi 22 mai 2014
Centre nautique Nogent/Villers

Invitez vos voisins !

VENDREDI 30 MAI 2014

Les écrans du social
«Les gueules de l'emploi»
Vendredi 23 mai 2014
Quartier Carnot

Fills Monkey
Vendredi 23 mai
Château des Rochers

La Marche des Arts
Dimanche 1er juin 2014
Jardin Japonais

Dehors les livres !

CONTES GOURMANDS

Public 3/12 ans

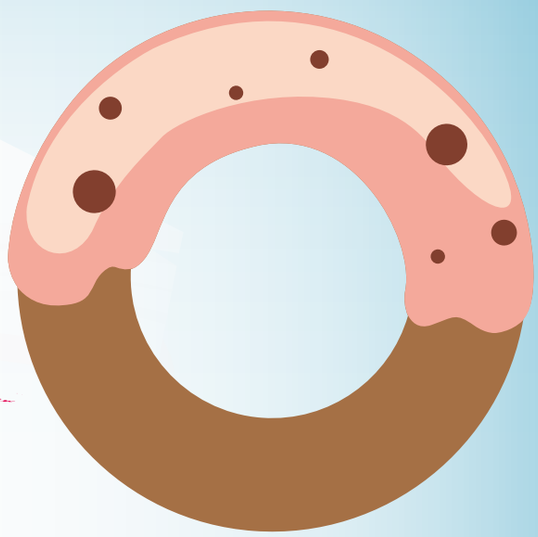

JEUDI 10 JUILLET
PARC HÉBERT
AIRE DE JEUX

JEUDI 31 JUILLET
QUARTIER DES ROCHERS
PARVIS CMAR
CIE TINTINABULE - JENNIFER JUILLET

JEUDI 7 AOÛT
QUARTIER DES FONDS
VALLÉE DE L'ARDOISE

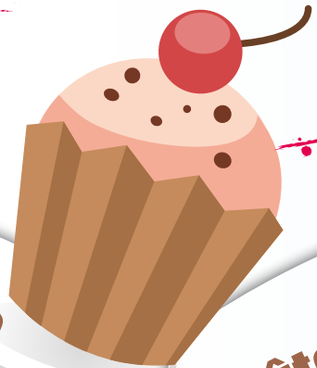

JEUDI 21 AOÛT
QUARTIER DE L'OBIER
DERRIÈRE LE CENTRE JEAN MALNOU
PLAISIR DE LIRE - EVELYNE LADRIX

15h30-17h30

Goûter offert - Accès libre

Renseignements :
Médiathèque M. Schumann
1, rue Denis Diderot - 60180 Nogent-sur-Oise
mediatheque@nogentsuroise.fr - Tél. 03 44 66 60 44

Ville de Nogent-sur-Oise

Nogent, vivre vraiment !

Conception et réalisation direction communication de la ville de Nogent-sur-Oise - ipns - juin 2013